

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE RONGEAD

4 DECEMBRE 2007

ORDRE DU JOUR

I. RAPPORTS 2006

- RAPPORT D'ACTIVITÉS
- RAPPORT FINANCIER
- RAPPORT MORAL

II. RAPPORT D'ORIENTATION 2007 / 2008

III. DEBATS

IV. APPROBATION DES COMPTES, DECISIONS ET CONCLUSIONS

PARTICIPANTS

NOM	Prénom	Statut
MEMBRES ET SALARIES RONGEAD		
<i>Membres CA Présents ou représentés</i>		
PERROUX	Maurice	Président d'entreprise Président RONGEAD
BONAMY	Joël	CNRS – Dardilly, Consultant CNUCED sur les services Vice-président RONGEAD
DECOURT	Georges	Service Arts, Cultures et Foi du Diocèse de Lyon Trésorier RONGEAD
PLUVINAGE	Philippe	Vétérinaire - Directeur du Centre de formation à l'élevage – Poisy (Hte Savoie) Secrétaire RONGEAD
COLONNA D'ISTRIA	Denise	Responsable à DMI Associates du département monitoring et évaluation CA RONGEAD
TAULEMESSE	Gilles	Président de l'Institut Olivier de Serres, ex-assistant parlementaire CA RONGEAD
PISLAR	Sylvie	Ingénieur Agro – Conseil Général Rhône - Membre ISF (Ingénieurs Sans Frontières) CA RONGEAD
<i>Excusés</i>		
HAILU	Abiy	Directeur Christian Aid - Afrique de l'Est – Ethiopie CA RONGEAD
LANDEL	Pierre-Antoine	Maître de conférences Institut de Géographie Alpine (Grenoble) CA RONGEAD
VAN DEN BRAND	Arie	Député Verts – Pays-Bas - CLM – Stichting in Natura, spécialiste « Politique agricole -environnement » - Pays-Bas CA RONGEAD
<i>Salariés</i>		
ROCHER	Joseph	Salarié

RABANY	Cédric	Salarié
PEYRACHE	Romain	Salarié
NICOLE	Alexandre	Salarié
INVITES (Partenaires)		
Présents		
ABDOULAYE	Dibo	Stagiaire Centre d'élevage de Poisy
APRILE	Lucia Lora	Etudiante Lyon2 – stagiaire RONGEAD
BARBICHE	Bernadette	Expert-comptable – Cabinet ARAGOR
CHAPELON	Alain	Directeur général de VAL Clermont-Ferrand
GENEVIEVE	Olivier	Responsable de l'ONG Sucre-Ethique
LAGARDE	Isabelle	Grand Lyon
MIRANDA	Durley	Responsable de programmes pour l'ONG VET (Villes en Transition) - Villeurbanne
OUATTARA	Mariam	ONG Chigata – Côte d'Ivoire
PEYRETTI	Guy	Mairie de Lyon Relations internationales, Directeur Adjoint
PUEL	Hugues	Ex-Vice Président Economie&Humanisme
RABANY	Séverine	ARDAB Association Régionale Développement Agriculture Biologique
ROGER	François-Xavier	PDG entreprise
TABET	Elise	Fondation Scientifique de Lyon
Excusés		
BAYON	Jean Philippe	Vice-Président Région Rhône-Alpes
BERGER	Patrice	Dir. Act. Int. Agence Urbanisme de Lyon
CHANTEAU	Jean-Pierre	Université Grenoble 2 UPMF
COULET	Thierry	Docteur en Economie, Consultant OMC sur les Services
JAUNEAU	Jean-Claude	ISARA – Responsable Relations Internationales
MUNDLER	Patrick	ISARA
SABBAGH	Joseph	Optim Ressources - Katimania
SIRVEAUX	David	Papier Vert
TERNOVA	Irina	Chargée de programme à DMI Associates
YAKER	Farid	BIOPHARM - Algérie

I. RAPPORTS 2006

1. RAPPORT D'ACTIVITES 2006

Les activités de RONGEAD se développent dans les trois domaines suivants :

- **RÉGULATION COMMERCE INTERNATIONAL**
 - Prestations de Services Missions d'assistance technique
 - Formation
- **COMPORTEMENT ET RESPONSABILITÉ DES ACTEURS**
 - Normes sociales et environnementales, labels
- **STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL DANS UNE ÉCONOMIE MONDIALISÉE**
 - Projets dans PVD et pays en transition

Le volume des activités de RONGEAD en 2006 s'est réparti comme suit :

	K€	%
I. REGULATION DU COMMERCE INTERNATIONAL	125	36
▪ Serbie Accession OMC		
▪ Tchad Politiques commerciales et Doha		
▪ Côte d'Ivoire Politiques commerciales et Doha		
▪ Seychelles Accession OMC		
▪ Algérie Industrie pharmaceutique accession OMC		
▪ Interventions formation : Isara - Ecam - Poisy etc.		
II. RESPONSABILITE DES ACTEURS PRIVES	15	4
▪ Label équitable pour anacarde		
▪ Autres : jeux pédagogiques...		
III. STRATEGIES DEVELOPPEMENT LOCAL DANS UNE ECONOMIE MONDIALISEE	211	60
▪ Côte d'ivoire Projet Anacarde		
▪ Cameroun Étude faisabilité Anacarde		
▪ Burkina Faso Étude faisabilité Anacarde		
TOTAL	351	100

Commentaires :

On constate la part aujourd'hui importante que constituent les prestations de services relatives à la formation, aux études et au conseil sur les politiques commerciales, l'accèsion à l'OMC et les négociations commerciales.

La part des « projets de développement » centrés sur le soutien directs aux populations conserve cependant une place prépondérante dans nos activités.

2. RAPPORT FINANCIER 2006

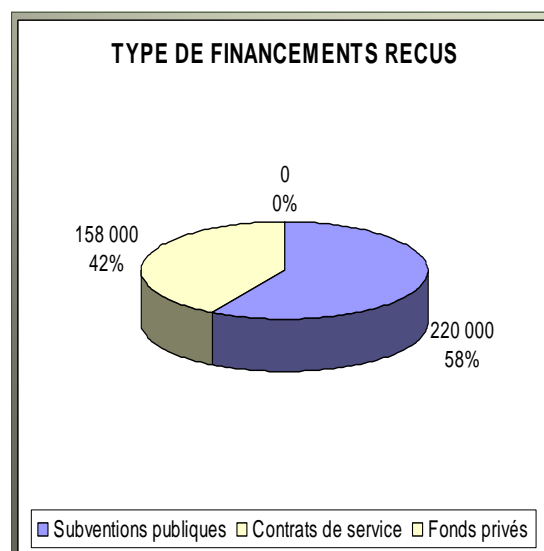
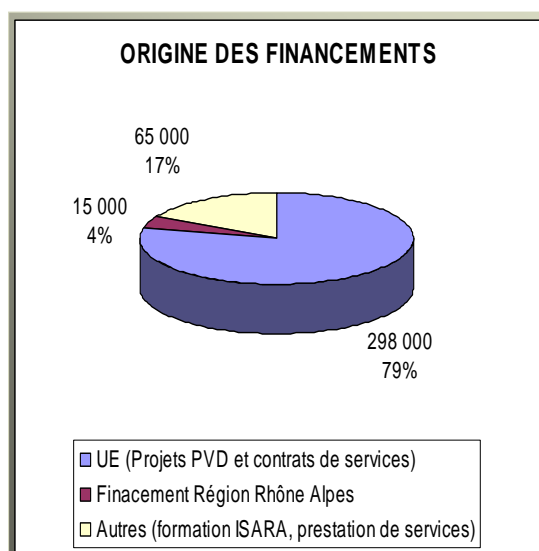
2.1. LE VOLUME D'ACTIVITE PAR DOMAINE

	PRODUITS En K€	CHARGES En K€	ÉVOLUTION 2005-2006
Ventes de services et subventions	378		+ 35 %
Salaires et Charges		122	+ 4 %
Sous-traitance sur projets et Projets PVD		118	+ 34 %
Frais généraux et coûts directs sur projets		111	+ 45 %
TOTAL	378	351	
RESULTAT		+ 27	

Commentaires :

Les comptes de résultat 2006 indiquent un volume d'activité en progression de 35 % par rapport à l'année 2005. La faible augmentation de la masse salariale et des profits sur les exercices antérieurs ont permis de dégager un résultat excédentaire, qui sera principalement affecté à la sécurisation financière de notre structure. En effet, le développement d'activités de services a pour conséquence le paiement différé des services rendus. Se posent donc des problèmes de trésorerie. Seule une consolidation de nos fonds propres permet d'affronter ces nouveaux problèmes.

2.2. ORIGINE DES FINANCEMENTS



Commentaire :

Sur le graphique de gauche, on constate que 79% des financements ont pour origine l'Union Européenne. Même si une partie de ces financements est obtenue à partir de contrats de services privés, auprès de Cabinets de consultants notamment (voir graphique de gauche), on constate qu'il serait prudent que RONGEAD diversifie les sources. La part des contrats de services (graphique de droite) indique que les contrats de services représentent 42 % : Cela indique une plus grande part d'autofinancement de la structure et surtout permet de dégager des résultats qui consolident la position de trésorerie.

3. RAPPORT MORAL

Le rapport moral présenté par le Président de l'association doit établir la compatibilité des orientations tenues, des activités conduites, des résultats obtenus avec les statuts de l'organisation, ainsi qu'avec les orientations et les prévisions établies au cours des dernières assemblées générales.

On rappellera à ce titre qu'en 2001, l'Assemblée Générale extraordinaire avaient défini les 3 grands axes de l'activité de RONGEAD à savoir :

- La Régulation du commerce international,
- La Responsabilité des acteurs,
- Les Stratégies de Développement local dans une économie mondialisée.

Cette Assemblée avait aussi établi la dimension géographique de l'engagement de Rongead à savoir :

- La dimension internationale car les problèmes sont globaux
- La dimension Européenne parce que c'est un élément fort de notre identité.
- Et Rhône-Alpes comme terrain d'expérimentation et d'innovation avec les acteurs économiques.

BILAN 2006

Rongead a développé des activités principalement dans deux domaines, à savoir la régulation du commerce international et les stratégies de développement local. Il reste à développer davantage d'activités concernant la responsabilité des acteurs.

On notera aussi que la dimension Rhône Alpes des actions conduites devrait faire l'objet d'un investissement plus soutenu.

Au vu de l'ensemble des activités conduites et des financements reçus, il apparaît que les activités conduites par Rongead répondent bien à sa mission et sont conformes aux statuts de l'association.

II. RAPPORT D'ORIENTATION 2007 - 2008

1. Opportunités 2007 - 2008

Financements

Pour 2007, Rongead a pu obtenir un nouveau contrat de 4 ans (2007-2011) de l'Union Européenne pour le financement du programme anacarde en Côte d'Ivoire. Ce financement assure un « tuilage » sur l'année 2007 en permettant de nouveaux investissements ainsi qu'une transition « douce ».

En 2007 les prestations de services (avec DMI notamment) se sont accrues.

Pour 2008, des financements nouveaux pourraient être obtenus de GTZ (coopération allemande), de l'Ambassade de France en Côte d'Ivoire, ainsi que de fondations et d'entreprises privées.

Zones géographiques 2007

Plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, mais aussi l'Algérie en Afrique du Nord, ont fait l'objet d'interventions RONGEAD. Des missions ont aussi été réalisées en Asie Centrale et en Chine. Trois missions ont présenté un intérêt particulier :

- Celle sur l'Algérie pour laquelle nous avons traité des conséquences possibles de l'accession à l'OMC pour l'industrie pharmaceutique locale.
- Le Projet PCA (Partnership and Cooperation Agreement) de coopération avec le Kazakhstan où nous avons réalisé une étude sur la régulation des marchés forains, des marchés couverts et des supermarchés. Le Gouvernement kazakh souhaite en effet introduire des lois et règlements dans ce domaine, à la fois au niveau des autorisations d'installations, des normes techniques et normes sanitaires, de la collection des taxes.
- Enfin le projet en Chine qui consistait à évaluer un programme d'assistance technique de 20 millions d'euros, financé par l'Union Européenne et dont l'objectif était d'aider la Chine à se conformer aux règles de l'OMC.

AFRIQUE	ASIE
<ul style="list-style-type: none">▪ Côte d'Ivoire Anacarde OMC▪ Sénégal Anacarde▪ Tchad OMC▪ Burkina Faso Anacarde▪ Seychelles OMC▪ Algérie Ind. Pharma. accession OMC	<ul style="list-style-type: none">▪ Kazakhstan, Kirghizstan, Tadjikistan<ul style="list-style-type: none">- Étude régionale besoins//OMC- Accession OMC- Régulation marchés et supermarchés▪ Chine<ul style="list-style-type: none">- Évaluation programme UE

Zones géographiques 2008

Le tableau ci-dessous indique les zones et pays dans lesquels RONGEAD va ou souhaite s'impliquer.

Le terme « confirmé » signifie que le financement du projet est assuré.

Le terme « probable » signifie qu'il y a un accord de principe sur le financement.

AFRIQUE	ASIE				
<p>Confirmé</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Côte d'Ivoire : Anacarde ▪ Sénégal <p>Probable</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Burkina Faso : Anacarde ▪ Algérie <p>Investissement sur</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Burundi ▪ Malawi ▪ Maroc 	<p>Probable</p> <p>Corée</p> <p>Investissement sur</p> <p>Kirghizstan; Tadjikistan</p> <tr> <td colspan="2" style="background-color: #e0e0e0; text-align: center;">AMÉRIQUE LATINE</td> </tr> <tr> <td colspan="2"> <p>Investissement sur</p> <p>Brésil, Rép. Dominicaine (Sucre Ethique)</p> <p>Paraguay (Sucre Ethique + CERAI)</p> </td> </tr>	AMÉRIQUE LATINE		<p>Investissement sur</p> <p>Brésil, Rép. Dominicaine (Sucre Ethique)</p> <p>Paraguay (Sucre Ethique + CERAI)</p>	
AMÉRIQUE LATINE					
<p>Investissement sur</p> <p>Brésil, Rép. Dominicaine (Sucre Ethique)</p> <p>Paraguay (Sucre Ethique + CERAI)</p>					

Nouveaux thèmes et nouvelles compétences

Les **biocarburants, l'environnement et le traitement des déchets, la production pharmaceutique**, en lien avec la problématique du commerce international, de la responsabilité des acteurs et avec les stratégies de développement local seront investis pour devenir des thèmes d'intervention Rongead.

2. Difficultés 2007 - 2008

Le principal défi auquel Rongead est confronté pour les deux ans qui viennent sera de réussir l'obtention d'un ou plusieurs financements de projets de l'Union Européenne sur la ligne ONG ou, d'une manière générale, sur des appels à proposition ou des appels d'offres. En effet, notre taille financière modeste, notre faible présence dans les différents pays d'intervention de l'UE sont considérés par les experts des comités de sélection de projets comme des handicaps.

Dans la mesure où le financement UE du projet anacarde représente au moins 40 % des coûts de siège et d'intervention directs, le défi est important.

3. Investissements 2007 - 2008

Embauches en 2007

Claire Béraud a été embauchée à 4/5^{ème} en mars 2007 pour prendre en charge la comptabilité, l'administration et l'assistance au contrôle de gestion et aux études.

Romain Peyrache a été embauché en mai pour l'assistance au projet anacarde, la recherche de financements, la communication et le montage de projets sur ses domaines de compétences que sont l'environnement, la gestion de la biodiversité et le traitement des déchets. Le financement de ce poste est partiellement assuré par un **contrat Emploi-Jeune** de la Région Rhône Alpes.

Formation (2007-2008)

La gestion cycle de projet, la rédaction de projets qui répondent aux grilles d'évaluation des comités de sélection et l'anglais seront les principaux thèmes de formation du personnel salarié sur la période 2007 et 2008.

Communication (2008)

La refonte du Site Web sera le principal investissement de Rongead en 2008.

4. Financement des Investissements

La Région Rhône-Alpes couvre une grande partie des investissements réalisés notamment par la subvention d'un poste Tremplin Jeunes, d'une partie du site web et d'une partie de la formation.

Les ressources propres assurent les coûts complémentaires.

5. Prévisions 2007

5.1. Activités 2007

	Prévision	
	K €	%
I. REGULATION DU COMMERCE INTERNATIONAL	107	25
II. RESPONSABILITE DES ACTEURS PRIVES	15	4
III. STRATEGIES DEVELOPPEMENT LOCAL DANS UNE ECONOMIE MONDIALISEE	304	71
TOTAL	426	100

Commentaires :

Par rapport au budget de 378 K€ de 2006, l'activité de 2007 marque une augmentation de plus de 13 % de l'activité. L'augmentation la plus importante concerne le projet anacarde qui a reçu, pour l'année 2007, un quasi doublement du budget alloué du fait de l'obtention d'un deuxième contrat avec l'Union Européenne. Mais le premier projet se termine en mars 2008, il faut donc s'attendre à une diminution du budget « anacarde », sauf si un financement est obtenu d'autres sources.

5.2. Finances 2007

	Prévision	
	K €	%
PRODUITS	426	+ 12.5
CHARGES		
▪ Salaires et charges	156	+ 27
▪ Ch. Fixes + coûts directs sur projet	85	- 23
▪ Projets + sous-traitance sur projet	156	+ 32
RESULTAT	29	+ 7

Commentaires

L'augmentation de 27 % des salaires est due à l'embauche de deux nouveaux salariés.

5.3. Activités : prévisions 2008

	Acquis	Probable	TOTAL
	K €		
REGULATION DU COMMERCE INTERNATIONAL	4	70	74
RESPONSABILITE DES ACTEURS PRIVES	11	5	16
STRATEGIES DEVELOPPEMENT LOCAL DANS UNE ECONOMIE MONDIALISEE	280	160	440
TOTAL	295	235	530

Commentaires

On constate dans ce tableau qu'il est probable que Rongead atteigne, en 2008, un volume historique. Mais cela dépend pour une grande part, d'un nouveau financement qui viendrait de la coopération allemande (GTZ).

5.4. Budget : prévisions 2008

	K €	% N-1
PRODUITS	500	+ 18
CHARGES		
▪ Salaires et charges	165	+ 6.2
▪ Charges Fixes + coûts directs sur projets	95	+ 11
▪ Projets	215	+ 59
RESULTAT	25	-16

6. Evolution du fonctionnement de Rongead

6.1. Fonctionnement actuel

- **CONSEIL D'ADMINISTRATION**
Avant tout : EUROPÉEN
- **BUREAU**
Bureau de proximité pour gestion « quotidienne »
- **PARTENAIRES ASSOCIÉS**
 - Fonctionnement en réseau
 - Monter ensemble des projets
 - Statut « neutre » sur le plan juridique et financier (droit d'information sans droite de vote)

6.2. Evolutions proposées

- CA de proximité = AG ➤ modèle anglo-saxon
- Comité d'orientation ➤ européen / international commun à plusieurs organisations
 - Réseau de partenaires ➤ inchangé

6.3. Avantage / Inconvénient

- Avantage le CA peut se réunir en respectant la législation française
Inconvénients - Perte dimension européenne du CA
 - Mais le « relais » peut être pris par le Comité d'Orientation

6.4. Election du Conseil d'Administration

Maurice PERROUX	Président	Président d'entreprise
Joël BONAMY	Vice-président	CNRS - Dardilly, Consultant CNUCED sur les services
Georges DECOURT	Trésorier	Responsable du Comité Arts et Cultures au Diocèse de Lyon
Philippe PLUVINAGE	Secrétaire	Vétérinaire - Directeur du Centre de formation à l'élevage - Poisy (Hte Savoie)
Denise COLONNA D'ISTRIA	Membre	Responsable à DMI du département monitoring et évaluation
Sylvie PISLAR	Membre	Ingénieur Agro – Conseil Général Rhône - Membre ISF (Ingénieurs Sans Frontières)
Gilles TAULEMESSE	Membre	Président de l'Institut Olivier de Serres, ex-assistant parlementaire

6.5. Propositions pour un Comité d'orientation :

Il est proposé de constituer un Comité d'Orientation qui pourrait être commun à plusieurs organisations. Le choix des personnes répondrait aux critères suivants :

- Notoriété
- Expertise dans les domaines couverts par Rongead
- Représentation d'entreprises et organisations présentant intérêt spécifique
- Dimension européenne
- Zones géographiques d'intervention
- Représentation de nos partenaires

III. DÉBATS

Les débats ont porté principalement sur les questions suivantes :

1. Projet Anacarde

En réponse à une question d'un membre sur la pertinence du label choisi sur le projet anacarde, Cédric Rabany a apporté les compléments d'information suivants :

La question centrale est : pourquoi avoir choisi et mis en oeuvre une certification FLO (Fair Trade Labelling Organisation) dans le cadre du projet anacarde ?

Il s'agissait en premier lieu d'un choix pragmatique et lié à une exigence de résultats 'court terme' dans le cadre du projet. L'accès au marché international de produits semi-finis par des organisations de petits producteurs ne peut se faire, dans le cadre de la filière noix de cajou, que sur des marchés de niches (comprendons la notion de niche comme étant le résultat d'une fragmentation croissante des marchés, elle-même liée à une fragmentation marketing de la demande). Une première étape du travail était donc d'identifier les cahiers des charges correspondant à des marchés accessibles et les atouts/contraintes de ces 'certifications' (en vrac : certification Fair Trade FLO, filière intégrée type Artisans du Monde, certification Agri Bio, filière intégrée BIO-Equitable d'Ecocert, certification EUREPGAP, HACCP, ISO, filière intégrée de la grande distribution.).

Le choix, dans une première étape, s'est donc porté sur une certification FLO (Fair Trade Labelling Organisation), connue en France sous l'appellation Max Havelaar. Pour faire simple, FLO conçoit des cahiers des charges de production intégrant des critères économiques (prix minimum garantis, prime de développement pour les organisations paysannes), sociaux (conditions de travail, amélioration du revenu.) et environnementaux (préservation des sols, pratiques culturelles durables). Pour chaque cahier des charges FLO il y a une partie générale à toutes les productions 'generic standards' et l'autre spécifique à chaque production 'specific standards'. FLO contrôle le respect ou non de ces standards pour accorder ou non la certification des acteurs de la filière, qui deviennent ainsi 'concessionnaires' de la marque Max Havelaar. Il s'agit donc d'un label privé. Depuis 2004, la structure qui conçoit les cahiers des charges est juridiquement séparée de celle qui les contrôle (FLO et FLO Cert). FLO Cert est elle-même certifiée ISO 65 : 1996 (Exigences générales relatives aux organismes procédant à la certification des produits).

Fait relativement intéressant, RONGEAD et la coopérative COPABO en Côte d'Ivoire ont participé à l'élaboration des critères 'spécifiques' du cahier des charges FLO sur la noix de cajou, car les noix de cajou n'étaient en 2005 pas encore 'certifiables' par FLO. Nous avons donc réalisé un certain nombre d'études préalables sur le terrain (élaboration des coûts de production) et fait certaines recommandations à intégrer dans le cahier des charges (sécurité du travail, données environnementales). Nous avons donc contribué dans une certaine mesure à la définition des standards à respecter dans le cadre du commerce équitable.

Ce travail préparatoire réalisé, la COPABO a pu être certifiée FLO et donc accéder à un marché d'export particulier, en vendant sa production à un concessionnaire du label. Pour info, la COPABO est la première organisation de producteurs certifiés FLO en Afrique (Afrique qui représente une part infime des volumes du commerce équitable). Accéder à un marché signifie ici répondre à une double demande : demande de produits physiques respectant des critères techniques de base (amandes de cajou définies selon leur qualités organoleptiques, industrielles et sanitaires) et demande de garanties sur les modes de productions (qualité sociale et environnementale, ici selon les standards FLO).

Ce choix avait deux avantages principaux :

1. Accéder à un marché qui travaille sur des petits volumes et selon un prix garanti, conditions favorables aux coopératives de femmes soutenues par le projet.
2. Former les organisations paysannes au respect d'un cahier des charges. Il faut ici imaginer le travail de formation que cela représente : expliciter la notion de cahier des charges de production, favoriser

la compréhension et l'appropriation du concept par tous, mise en place du contrôle interne. C'est un travail de fond qui renforce réellement les capacités techniques et managériales des organisations de producteurs.

Ce choix a des inconvénients :

1. Il dépend de la fiabilité et de la lisibilité du système FLO
2. Les perspectives de croissance de ce marché sont faibles et sa reproduction avec d'autres acteurs limitée.

Le projet anacarde a donc été un lieu d'expérimentation pour RONGEAD et ses partenaires locaux, permettant une meilleure compréhension du système FLO (de la conception du cahier des charges au système d'inspection). A débattre donc lors d'un prochain bureau ou CA.

Concernant la mesure des impacts du commerce équitable, je conseille la méthodologie d'analyse des impacts réalisée par AVSF (fondateur du label Max Havelaar France et aujourd'hui assez critiques sur son fonctionnement).

Concernant le système FLO : ne pas perdre de vue que FLO International est une initiative rassemblant des courants multiples (un réseau donc.), les débats internes à FLO peuvent être virulents. Historiquement, le poids des organisations anglo-saxonnes dans FLO est plus important, ce qui explique l'approche orientée vers les résultats du label et une conception du commerce équitable qui se rapproche parfois de la Responsabilité Sociale des Entreprises. La défense de l'agriculture paysanne et du rôle des organisations paysannes dans le système FLO sont le reflet des préoccupations des organisations françaises, italiennes et latino-américaines (cf. récent 'scandale' au Pérou avec Volcafé : un nom qui ne s'invente pas, trader certifié FLO qui a déclenché une vague de protestations assez violentes par les organisations de producteurs).

Dans le projet anacarde, l'innovation la plus intéressante à mon sens est d'amener des groupements de producteurs à s'intégrer dans un marché international certifié, ce qui correspond à une réelle demande des marchés à l'heure actuelle. Amusons nous à comparer la tentative de libéralisation / dérégulation du commerce international mise en œuvre par les acteurs gouvernementaux dans le cadre de l'OMC avec la régulation croissante des échanges internationaux mise en place et exigée par les acteurs privés. L'illustration la plus intéressante est la politique de sourcing agro-alimentaire de la grande distribution (aussi bien US que française). Voir par exemple les certifications EUREPGAP qui sont le nec plus ultra de la grande distribution.

Ces quelques éléments du projet sont portés à notre réflexion pour en débattre lors du prochain bureau.

Il faudra alors essayer de distinguer les acquis et questionnements liés à notre projet (intégration de groupements paysans dans le commerce international, système de certification, segmentation des marchés, marketing, liens entre régulations 'privées' et régulations publiques.) et les enjeux propres au label FLO, qui n'est qu'une des alternatives envisageables et qui comme toute entreprise humaine est soumise aux rapports de forces, effets contre intuitifs et autres ambiguïtés (pour des exemples, je peux en fournir mais google le fera mieux que moi...). Enfin, n'oublions pas que Max Havelaar est un peu le Candide des Hollandais, donc avant tout une référence à un personnage imaginaire.

Au final, le choix de FLO était un faux choix : y avait-il une autre solution ?

2. Opportunités 2008

Un membre s'est inquiété du risque de voir la saisie des « opportunités » se traduire par une stratégie d'« opportunisme ».

La réponse donnée est que les conditions pour obtenir des financements se sont transformées : les chances d'obtenir une subvention sur des projets sur lesquels on s'est investies plusieurs années sont le résultat d'une rude compétition. Si bien que l'on est obligé de raisonner de plus en plus en termes de réponses à des appels à proposition et à des appels d'offres qu'en terme de construction patiente de partenariats et de projets sur des

zones qu'on investit dans le temps. De ce point de vue, il est important que les projets et orientations nouvelles fassent l'objet d'un échange de points de vue dans le cadre du Conseil d'Administration.

3. Projet Jatropha

Suite à l'exposé sur les opportunités que présente le Jatropha, un membre a constaté en Inde il y a quelques mois que l'Union Européenne financerait un programme d'arrachage de Jatropha à cause des risques potentiels pour la qualité des sols et pour le bétail. Des études d'impact préalable au développement de la filière ont été demandées.

IV. APPROBATION DES COMPTES, DECISIONS ET CONCLUSIONS

L'Assemblée Générale a approuvé les rapports, d'activité, financier et moral de RONGEAD à l'unanimité.

Les fonds propres de RONGEAD à la clôture de l'exercice 2006 s'élèvent à 63 000 €, ce qui représente un tiers des frais fixes annuels du Siège. L'Assemblée Générale soutient une politique qui consiste à assurer une trésorerie et des fonds propres suffisants pour que Rongead puisse s'engager sur des contrats qui nécessitent des avances de trésorerie importants et qui subissent souvent des retards dans les paiements.

Le Rapport d'Orientation a également été approuvé à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration, composé de 7 personnes a été élu (voir liste dans le présent document).

La composition du Comité d'Orientation fera l'objet d'une prochaine réunion du Conseil d'Administration.

Election du Conseil d'Administration

Maurice PERROUX	Président d'entreprise
Joël BONAMY	CNRS - Dardilly, Consultant CNUCED sur les services
Georges DECOURT	Service Arts, Cultures et Foi du Diocèse de Lyon
Philippe PLUVINAGE	Vétérinaire - Directeur du Centre de formation à l'élevage - Poisy (Hte Savoie)
Denise COLONNA D'ISTRIA	Responsable à DMI du département monitoring et évaluation
Sylvie PISLAR	Ingénieur Agro - Conseil Général Rhône - Membre ISF (Ingénieurs Sans Frontières)
Gilles TAULEMESSE	Président de l'Institut Olivier de Serres, ex-assistant parlementaire

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a été levée.

Le Conseil d'administration s'est immédiatement réuni et a élu :

M. Perroux	Président
M. Bonamy	Vice président
M. Decourt	Trésorier
M. Pluinage	Secrétaire

Le Conseil d'Administration est fixé au 29 janvier 2008 à 18h30.